

Compte rendu CTL « bis »

5 mai 2021

Un CTL a été reconvoqué le mercredi 5 mai, un seul point figurait à l'ordre du jour :

- Trajectoire éditique des Esi de Reims et de Strasbourg

Lors du précédent CTL, toutes les organisations syndicales avaient unanimement voté contre ce point.

Pour rappel :

L'atelier de Strasbourg ferme, l'atelier de Reims reste mais sous une autre forme avec des contraintes fortes pour les personnels.

Il convient ainsi de noter que les agents de l'ESI de Reims éprouvent une réelle inquiétude quant à leur nouvelle organisation au 1er septembre 2021 (horaire d'équipe, prime ACF, période rouge...). La Direction pourtant alertée à maintes reprises, ne veut AUCUNE discussion, et cela sur TOUS les points.

Pour l'heure, un agent a été obligé de déposer une demande de mutation car il ne pouvait pas opter pour ces horaires contraignants.

Malgré une pétition intersyndicale signée par une immense majorité d'agents travaillant dans un atelier d'éditique, la DISI n'apporte aucune réponse valable aux agents et se retranche derrière les décisions de la DG.

Commentaire de la CFTC : Au final, nous assistons encore à un immense gâchis humain et de compétence dans la mesure où notre Direction a été incapable de proposer des perspectives professionnelles cohérentes ou une reconversion professionnelle respectant les valeurs de chaque agent.

Les organisations syndicales ont bien sûr à nouveau voté contre ce point.

Commentaire : La CFTC déplore qu'un trop grand nombre d'agents ont été contraints de déposer une demande de mutation. Chaque agent a dû indiquer des vœux au petit bonheur la chance, ils n'ont aucune expérience des services et aucune garantie d'arriver sur leur premier choix exprimé. L'administration oublie que derrière chaque emploi supprimé il y a un agent, une vie professionnelle, une vie familiale.

Durant ce CTL, la question de l'avenir de l'ESI de Strasbourg a été posée : fermeture de l'ADO, fermeture de l'atelier, fermeture de la salle blanche. Les agents constatent simplement que les services ferment, et que les nouvelles missions ne compensent pas les pertes en personnels.

Réponse de la direction : il n'y a aucune inquiétude à avoir concernant la pérennité de l'ESI de Strasbourg.

Commentaire de la CFTC : les nouvelles missions attribuées restent minimales en terme d'emploi, et ne compensent pas les départs forcés. Les quelques emplois créés pour l'occasion dépeuplent d'autres services ou sont des postes contractualisés.

Cette situation reflète la nouvelle politique générale d'emploi de la DGFIP et plus largement de la fonction publique : diminution du nombre de fonctionnaires et augmentation des emplois précaires.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

